



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département présidentiel

Service de surveillance des communes

Service de surveillance
des communes
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3964
1211 Genève 3

N/réf. : GZU/IGA/83/16

Ville de Genève Administration centrale
Reçu le: 03 MARS 2016
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Madame la Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

Genève, le 1er mars 2016

DIFFUSION

Mme Alder
M. Barazzone
Mme Salerno
MM. Pagani
Kanaan
Mmes Charollais
Heurtault-Malherbe
Luthi
Bohler
MM. Moret
Burri
Macherel
Krebs
Chrétien
Lupini
Vicente
Mermillod
Schweri
SCM
Service juridique
Dossiers-Documentation

Concerne : Crédit de 370 000 F destiné aux études des mesures d'aménagement et de circulation en vue de la réalisation d'un élargissement du pont de la Coulouvrenière pour l'aménagement d'une piste cyclable et d'un itinéraire en site propre jusqu'à la place du Cirque et relié au réseau cyclable existant

Madame la Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 10 février 2016, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie au :

- Service de surveillance des communes - secteur finances communales

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 88, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Madame la Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.


Guillaume Zuber
Directeur

Copie pour information :

- Direction générale des transports

Date réelle d'affichage : 18 février 2016
Date légale d'affichage : 18 février 2016
Fin délai référendaire le : 29 mars 2016